

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 10 mars 2021 à 8 h 30  
salle Peter-McGill, hôtel de ville  
et par téléconférence**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif  
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
Mme Caroline Bourgeois, Membre du comité exécutif  
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif  
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif  
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif  
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif  
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif  
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif  
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif  
Mme Cathy Wong, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

M<sup>e</sup> Domenico Zambito, Chef de division - soutien aux instances  
M<sup>e</sup> Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
M. Charles-Mathieu Brunelle, Directeur général adjoint par intérim - Qualité de vie  
Mme Diane Bouchard, Directrice générale adjointe - Services institutionnels  
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée  
Mme Sophie Mauzerolle, Conseillère associée  
M. Alex Norris, Conseiller associé  
M. Hadrien Parizeau, Conseiller associé  
M. Jocelyn Pauzé, Conseiller associé  
M. Craig Sauvé, Conseiller associé  
M. François Limoges, Leader de la majorité

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE21 0291**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 10 mars 2021, en y retirant les points 20.003, 20.014, 20.052, 30.007, 30.008, 40.002, 40.004 et 60.002, et en y ajoutant le point 50.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE21 0292**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 22 mars 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE21 0293**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 25 mars 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE21 0294**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 3 février 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.004

---

**CE21 0295**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 8 février 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.005

---

**CE21 0296**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 10 février 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.006

---

**CE21 0297**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 12 février 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.007

---

**CE21 0298**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 19 mars 2021.

Adopté à l'unanimité.

10.008

---

**CE21 0299**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'exercer l'option de la deuxième prolongation de 12 mois pour la fourniture et la livraison, sur demande, de peinture destinée au marquage routier, pour la période du 25 avril 2021 au 24 avril 2022, dans le cadre du contrat accordé à Peintures Ennis Canada ULC, le montant total estimé du contrat est maintenu à 4 992 473,43 \$, taxes incluses;

- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1214983001

---

**CE21 0300**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Unimanix Industries inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de trois remorques à unités de vapeur sèche et équipements, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 178 798,77 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-18500;
- 2- d'autoriser une dépense de 8 939,94 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1215382002

---

**CE21 0301**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'exercer l'option de la première prolongation et autoriser une dépense additionnelle de 1 937 635,79 \$, taxes incluses, pour la fourniture de services d'entretien des parcs-nature, pour une période de 12 mois, soit du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022, dans le cadre des contrats accordés à SOGEP inc. (CG17 0534), majorant ainsi le montant total des contrats de 5 812 907,37 \$ à 7 750 543,16 \$, taxes incluses;

Contrat	Secteur	Montant avec taxes, incluant majoration d'un an	Majoration totale avec taxes pour un an
17-6022	Ouest	2 662 278,92 \$	665 569,73 \$
17-6023	Centre	2 491 928,73 \$	622 982,18 \$
17-6024	Section	2 596 335,51 \$	649 083,88 \$
<b>Total</b>		<b>7 750 543,16 \$</b>	<b>1 937 635,79 \$</b>

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1211683001

---

**CE21 0302**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'exercer la première option de prolongation pour une période de 12 mois, et d'autoriser une dépense additionnelle de 2 736 759,85 \$, taxes incluses, pour un service de gardiennage des installations d'Espace pour la vie, dans le cadre du contrat accordé à Groupe de sécurité Garda SENC (CM18 0392), majorant ainsi le montant total du contrat de 7 883 566,99 \$ à 10 620 326,84 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1207157010

---

**CE21 0303**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder à Pépinière Jardin 2000 inc., plus bas soumissionnaire conforme pour le lot 4, le contrat pour la fourniture, la plantation, l'arrosage et l'entretien d'arbres de 2021 à 2024, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 1 647 194,51 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-18078;
- 2 - d'autoriser une dépense de 164 719,45 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'autoriser une dépense de 247 079,18 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1208174003

---

**CE21 0304**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de trois ans, par laquelle Jacques Olivier Ford inc., plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des camions châssis-cabine, pour une somme maximale de 2 855 509,90 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-18525;
- 2- d'autoriser une dépense de 285 550,99 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;

- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget PDI du Service du matériel roulant et des ateliers, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1215382003

---

#### **CE21 0305**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'exercer l'option de la deuxième prolongation de 12 mois, pour la période d'avril 2021 à mars 2022, et d'autoriser une dépense additionnelle de 238 240,13 \$, taxes incluses, pour la fourniture et la livraison, sur demande, de pièces de béton pour aqueducs et égouts, dans le cadre du contrat accordé à St-Germain Égouts et Aqueducs inc. (CG17 0073), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 245 982,13 \$ à 1 484 222,26 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1214132002

---

#### **CE21 0306**

Il est

**RÉSOLU :**

- 1- d'accorder à Dataglobe Canada inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux d'entretien des systèmes d'alimentation sans coupure (UPS), pour une période de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 pour se terminer le 31 mars 2024, avec une possibilité de prolongation d'une année à la fois pour un maximum de deux prolongations, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 150 674,74 \$, taxes incluses conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-18509;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1218384002

---

**CE21 0307**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser la cession du contrat de la firme Current, powered by GE, à la firme Current Canada, Solutions d'éclairage pour la fourniture de luminaires DEL 3000K pour le projet de conversion de l'éclairage de rue (CM17 0766) ainsi que pour les besoins ponctuels d'entretien des unités d'affaires (CM19 1344).

Adopté à l'unanimité.

20.010 1214983002

---

**CE21 0308**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'exercer les deux options de prolongation de 12 mois chacune pour la garantie optionnelle d'équipements informatiques véhiculaires du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 28 février 2023, dans le cadre du contrat accordé à Hypertec Systèmes inc. (CG18 0123), sans aucune dépense additionnelle.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1215035001

---

**CE21 0309**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à IBM Canada Itée pour le renouvellement des droits d'utilisation des logiciels pour l'ordinateur central consolidé, pour une période de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> mai 2021 au 30 avril 2024, pour une somme maximale de 1 794 644,10 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser le directeur Centre Expertise Plateformes et Infrastructures à signer tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1216871002

---

**CE21 0310**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Aérofil inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le remplacement des médias de traitement pour l'unité de traitement des odeurs de la 75<sup>e</sup> Avenue, dans l'arrondissement de LaSalle, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 487 361,78 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18536;
- 2 - d'autoriser une dépense de 48 736,18 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1213438004

---

**CE21 0311**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à la firme Adlib Publishing Systems inc., fournisseur unique, pour la mise à jour vers la version 7, incluant les correctifs, de la solution Adlib ainsi que le renouvellement de support, pour une durée de trois ans, soit du 26 mars 2021 au 25 mars 2024, pour une somme maximale de 296 842,47 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Les crédits budgétaires requis au financement de cette dépense ont été considérés dans l'établissement du taux de dépenses mixtes d'administration générale imputées au budget de l'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1217684002

---

**CE21 0312**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire Unicel Architectural Corp, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la réalisation des travaux de construction du lot L0805 « Murs rideaux » dans le cadre du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville, au prix de sa soumission, soit pour une somme de 1 629 138,26 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15678;
- 2 - d'autoriser une dépense de 325 827,65 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;



3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1218115001

---

**CE21 0313**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Services d'Égout Capital inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 747 300 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 463314;
- 2- d'autoriser une dépense de 74 730 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 60 241,24 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1207231090

---

**CE21 0314**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à Vitrierie RD ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réalisation des travaux de construction du lot L0804 « vitrage intérieur » dans le cadre du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 1 373 262,77 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15676;
- 2- d'autoriser une dépense de 274 652,55 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1218115002

---

**CE21 0315**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Norgéreq ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de réaménagement du Bain Saint-Michel, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 725 755 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15705;
- 2- d'autoriser une dépense de 1 145 151 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 914 051,25 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1213482001

---

**CE21 0316**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Les entrepreneurs Bucaro inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de voirie dans les arrondissements du Sud Ouest, de Lachine, de LaSalle et de Verdun (PCPR-PRCPR 2021), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 897 771,21 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 463411;
- 2- d'autoriser une dépense de 389 777,12 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 261 085,63 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1207231084

---

**CE21 0317**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 892 953,38 \$, taxes incluses, pour la rétention de services professionnels en architecture et en génie du bâtiment pour le remplacement du parement de l'enveloppe du bâtiment du poste de quarter (PDQ) 13 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), et autres travaux connexes, incluant une étude préliminaire pour la présentation de documents techniques au Comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de LaSalle, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et la firme Groupe Marchand Architecture et Design inc. (CG19 0436);

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1205967001

---

**CE21 0318**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'autoriser la deuxième prolongation, pour une période de 12 mois, soit du 30 mars 2021 au 29 mars 2022, sans dépense additionnelle, des ententes-cadres conclues avec Les Services EXP inc. et FNX-Innov (anciennement Axor Experts-Conseils inc.) (CG17 0094), tel que prévu dans l'appel d'offres 16-15643, pour des services en conception dans le cadre des programmes de réfection et de développement des infrastructures sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1217231013

---

**CE21 0319**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 107 000 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat de services professionnels en ingénierie accordé à Axor Experts-Conseils inc. (CG18 0348), pour la préparation d'une étude de faisabilité sur les solutions de remplacement des incinérateurs à foyers multiples de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte de la Ville de Montréal, majorant ainsi le montant total du contrat de 536 933,25 \$ à 643 933,25 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1213438003

---

**CE21 0320**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet de lettre d'entente entre la Ville de Montréal et la Ville de Pointe-Claire, laquelle vise à autoriser la Ville de Pointe-Claire à peindre à ses frais une murale sur les murs extérieurs de la salle des tamis Victoria Lakeshore à la suite d'un concours d'artistes et dont la Ville de Montréal est propriétaire du bâtiment.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1208727002

---

**CE21 0321**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la convention de cession du contrat no 12-12107 conclu le 30 mars 2015 entre la Ville de Montréal et Degrémont ltée (CG15 0163) à la firme Suez Treatment Solutions Canada LP et approuver le projet d'avenant no 1 au contrat no 12-12107 afin de permettre principalement le paiement complet des principales composantes du système de désinfection à l'ozone et le transfert de la propriété de ces composantes à la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1213438002

---

**CE21 0322**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère de la Sécurité publique (MSP) pour la poursuite des activités de l'équipe Quiétude du Service de police de la ville de Montréal (SPVM);
- 2- d'autoriser à cette fin la réception d'une subvention pour l'année financière 2020-2021 au montant de 1 464 900 \$;
- 3- de procéder à la régularisation de l'entente relative au versement d'une subvention pour la mise en place de l'équipe Quiétude pour l'année financière 2019-2020;
- 4- d'autoriser le directeur du SPVM à signer l'entente de versement de la subvention pour et au nom de la Ville;
- 5- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1214974001

---

**CE21 0323**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver un projet d'addenda #3 modifiant la convention intervenue entre Ville de Montréal et Biomont Énergie, Société en commandite et auquel intervient la Société en commandite Gazmont pour la valorisation énergétique du biogaz du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM);
- 2- d'approuver la prise d'effet des modifications au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1215960001

---

**CE21 0324**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver un projet d'acte modifiant un acte intervenu le 19 octobre 2017 et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 23 444 431, par lequel la Ville a cédé à 9114-6183 Québec inc. un immeuble avec bâtiment dessus érigé situé aux 12131-12139, avenue Bois-de-Boulogne, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, constitué du lot 3 879 978 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, en échange duquel 9114-6183 Québec inc. a cédé à la Ville un immeuble situé entre les rues Dudemaine et Guérin, au sud de la rue Laforest, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, à des fins de parc, constitué du lot 3 880 367 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, afin de modifier certaines conditions prévues audit acte, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte d'amendement.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1208295003

---

**CE21 0325**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver la perte de revenu d'une somme totale de 26 026,48 \$, avant les taxes, en plus des intérêts, pour la période du 15 mars 2020 au 31 juillet 2020, en lien avec le loyer facturé à la compagnie 148501 Canada inc., pour l'occupation des locaux 215 et 220 au marché Bonsecours;
- 2 - d'approuver la perte de revenu d'une somme totale de 22 301,79 \$, avant les taxes, en plus des intérêts, pour la période du 15 mars 2020 au 31 juillet 2020, en lien avec le loyer facturé à la compagnie 9062-4438 Québec inc., pour l'occupation du local 240 au marché Bonsecours;
- 3 - d'approuver la perte de revenu d'une somme totale de 13 258,26 \$, avant les taxes, en plus des intérêts, pour la période du 15 mars 2020 au 31 juillet 2020, en lien avec le loyer facturé à la compagnie Arts en mouvement du Québec inc., pour l'occupation du local 201 au marché Bonsecours;

- 4 - d'approuver la perte de revenu d'une somme totale de 19 957,48 \$, avant les taxes, en plus des intérêts, pour la période du 15 mars 2020 au 31 juillet 2020, en lien avec le loyer facturé à la compagnie Meubles d'autrefois M.B., pour l'occupation du local 250 au marché Bonsecours;
- 5 - d'approuver la perte de revenu d'une somme totale de 19 360,19 \$, avant les taxes, en plus des intérêts, pour la période du 15 mars 2020 au 31 juillet 2020, en lien avec le loyer facturé à la compagnie Blond et Associés Inc., pour l'occupation des locaux 270 et 275 au marché Bonsecours;
- 6 - d'approuver la perte de revenu d'une somme totale de 18 284,93 \$, avant les taxes, en plus des intérêts, pour la période du 15 mars 2020 au 31 juillet 2020, en lien avec le loyer facturé à la compagnie Le café des arts galerie MAM inc., pour l'occupation du local 200 au marché Bonsecours;
- 7 - d'approuver la perte de revenu d'une somme totale de 18 367,60 \$, avant les taxes, en plus des intérêts, pour la période du 15 mars 2020 au 31 juillet 2020, en lien avec le loyer facturé à la compagnie Diffusion Biplan Inc., pour l'occupation du local 225 au marché Bonsecours;
- 8 - d'approuver la perte de revenu d'une somme totale de 9 652,63 \$, avant les taxes, en plus des intérêts, pour la période du 15 mars 2020 au 31 juillet 2020, en lien avec le loyer facturé à la compagnie Diego Hilario, pour l'occupation du local 261 au marché Bonsecours;
- 9 - d'approuver la perte de revenu d'une somme totale de 27 681,10 \$, avant les taxes, en plus des intérêts, pour la période du 15 mars 2020 au 31 juillet 2020, en lien avec le loyer facturé à la compagnie Jules Perrier Artisan inc., pour l'occupation du local 245 au marché Bonsecours;
- 10 - d'approuver la perte de revenu d'une somme totale de 26 753,07 \$, avant les taxes, en plus des intérêts, pour la période du 15 mars 2020 au 31 juillet 2020, en lien avec le loyer facturé à la compagnie Socotrop SENC., pour l'occupation des locaux 205 et 216 au marché Bonsecours;
- 11 - d'approuver la perte de revenu d'une somme totale de 41 721,01 \$, avant les taxes, en plus des intérêts, pour la période du 15 mars 2020 au 31 juillet 2020, en lien avec le loyer facturé à la compagnie 9319-4322 Québec inc., pour l'occupation des locaux 175 et C20 au marché Bonsecours;
- 12 - d'imputer ces pertes de revenus conformément aux informations financières incluses au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1204069018

---

## **CE21 0326**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Groupe Écorécréo inc., pour une période de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> février 2021, le local 300 situé au troisième étage de l'immeuble sis au 350, rue Saint-Paul Est (Marché Bonsecours), à Montréal, d'une superficie de 2 265 pieds carrés, à des fins de bureaux, moyennant un loyer total de 138 636,12 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1218682001

---

**CE21 0327**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver le projet de la première convention de modification du bail intervenue entre la Ville de Montréal et 6813623 Canada inc. par laquelle les parties souhaitent, entre autres, prolonger le bail pour un terme additionnel de cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, pour des locaux d'une superficie de 686,74 pieds carrés, localisés au rez-de-chaussée et au sous-sol de l'immeuble situé au 1248, avenue Bernard, à Montréal, afin d'exploiter un restaurant, moyennant un loyer total de 151 923,24 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention de modification de bail;
- 2 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1208682009

---

**CE21 0328**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue à Clobracon Construction inc., pour une période de deux ans et 10 mois, rétroactivement du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 31 juillet 2022, un terrain situé à l'est du boulevard Décarie et au sud de la rue Van Horne, constitué d'une partie du lot 2 647 912 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant une superficie de 7 261 pieds carrés, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour y installer des roulottes de chantier, un conteneur à déchets, des toilettes et des matériaux de construction, pour le montant de 128 175 \$, plus les taxes applicables pour le terme;
- 2 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1210515001

---

**CE21 0329**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de résilier les trois baux intervenus entre la Ville et AC Montréal inc., à compter 1<sup>er</sup> avril 2020, pour l'occupation de locaux au marché Bonsecours;
- 2- d'approuver la perte de revenus d'une somme totale de 102 058,92 \$, avant les taxes, en plus des intérêts, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 janvier 2021, en lien avec le loyer facturé à la compagnie AC Montréal inc., pour l'occupation des locaux 235, 264 et 265 au marché Bonsecours;

- 3- d'imputer cette somme conformément aux informations financières incluses au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1216025002

---

**CE21 0330**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le renouvellement de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Telus Communications inc., afin d'y maintenir des équipements de télécommunication, une parcelle de terrain comprise dans le lot 1 250 879 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de d'environ 401,35 mètres carrés, située en bordure de l'avenue Broadway Nord à Montréal-Est, pour un terme de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 octobre 2025, moyennant une recette totale de 78 496,66 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de renouvellement de bail;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1216025001

---

**CE21 0331**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver la prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue de Mission Old Brewery, à des fins de Centre de répit et de dégrisement, un espace d'hébergement d'une superficie de 525 mètres carrés, au rez-de-chaussée et à l'étage de l'immeuble situé au 6400, rue Clark, pour une période additionnelle de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, pour une dépense totale de 336 369,48 \$, exonéré de TPS et TVQ, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1208682010

---



**CE21 0332**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver la prolongation d'un bail aux termes duquel la Ville de Montréal loue au Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, le bâtiment situé au 201, avenue des Pins Ouest, d'une superficie de 1 122,5 mètres carrés ainsi que des locaux additionnels au 251, avenue des Pins Ouest, d'une superficie de 581 mètres carrés, pour une durée de 12 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, moyennant un loyer symbolique de 100 \$ pour la période, auquel s'ajoutent la TPS et la TVQ;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1215941001

---

**CE21 0333**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier pour un montant total de 902 750 \$ aux 43 organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme de soutien aux festivals et aux événements culturels (PSFEC) 2021 :

Nom du festival	Organisme	Montant recommandé pour 2021
Architecture liquide/Festival Montréal Baroque	Montréal Baroque	9 000 \$
Coup de cœur francophone 2021 - 35 <sup>e</sup> édition	Coup de cœur francophone	40 000 \$
Festival Art Souterrain	Art Souterrain	35 000 \$
Festival Bach Montréal 2021 - 15 <sup>e</sup> édition	Bach-Académie de Montréal	7 500 \$
Festival BD de Montréal	Festival BD de Montréal	13 000 \$
Festival de Casteliers	Casteliers	17 000 \$
FESTIVAL DE FILMS CINEMANIA	FESTIVAL DE FILMS FRANCOPHONES CINEMANIA	26 000 \$
Festival de la poésie de Montréal: l'Allemagne à l'honneur	Maison de la poésie de Montréal	5 000 \$
Festival de musique de chambre / BEETHOVEN CHEZ NOUS	Festival de musique de chambre de Montréal	15 000 \$
Festival du Jamais Lu	Jamais Lu	15 000 \$
Festival du Monde Arabe de Montréal (FMA) - 22 <sup>e</sup> édition	Alchimies, Créations et Cultures	33 000 \$
Festival ELEKTRA	ELEKTRA - ACREQ (Association pour la création et la recherche électroacoustiques du Québec)	30 000 \$
Festival Filministes	Filministes	3 000 \$
Festival Fringe de Montréal ou Ceci n'est pas un Fringe	Théâtre MainLine	15 000 \$
Festival interculturel du conte de Montréal	Festival interculturel du conte de Montréal	12 500 \$
Festival international de cinéma Vues d'Afrique	Vues d'Afrique	28 000 \$
Festival international de la littérature (FIL)	Festival international de la littérature (FIL)	30 000 \$
Festival International du Film pour Enfants de Montréal	Festival International du Film pour Enfants de Montréal	25 000 \$
Festival International du Film sur l'Art	Festival International du Film sur l'Art (FIFA)	60 000 \$
Festival La Grande Rencontre	EspaceTrad (SPDTQ)	5 000 \$
Festival Longue vue sur le court	Le festival international de courts métrages du sud-ouest de Montréal - Longue vue sur le court	5 000 \$
Festival Metropolis bleu	Fondation Metropolis bleu	30 000 \$
Festival Montréal/Nouvelles musiques	Société de musique contemporaine du Québec	40 000 \$
Festival Petits bonheurs, le rendez-vous culturel des tout-petits	Petits bonheurs Diffusion culturelle	17 000 \$
Festival Phénomèna	Les Filles électriques	15 000 \$
Festival Pleins Écrans	Festival Pleins Écrans	3 000 \$

Festival Quartiers Danses	Festival Quartiers Danses (Danse Imédia O.S.B.L.)	20 000 \$
Festival Vue sur la Relève	Créations etc.	14 000 \$
Festival Zoofest & OFF-JFL 2021	Festival Zoofest	10 000 \$
Film Black de Montréal - FIFBM	Festival International du Film Black de Montréal	25 000 \$
image+nation34. festival film LGBTQueer Montréal	Diffusions gaies et lesbiennes du Québec	12 000 \$
JOAT Festival	Festival Jack Of All Trades (JOAT) International	3 000 \$
L'OFF Festival de jazz de Montréal	L'OFF Festival de jazz de Montréal (L'OFF Jazz)	12 000 \$
Les Escales Improbables	Les Escales improbables de Montréal	8 750 \$
MAPP MTL	Festival MAPP MTL	4 000 \$
MOMENTA Biennale de l'image	MOMENTA Biennale de l'image	62 000 \$
MURAL	MURAL	15 000 \$
MUTEK	MUTEK	52 000 \$
OFFTA, festival d'arts vivants	LA SERRE - arts vivants	14 000 \$
POP Montréal	Festival International de Musique POP Montréal	53 000 \$
Rencontres Internationales du Documentaire de Montréal	RENCONTRES INTERNATIONALES DU DOCUMENTAIRE DE MONTRÉAL	45 000 \$
Suoni Per Il Popolo	Société des arts libres et actuels	15 000 \$
//SAS// Festival	//SAS// Laboratoire de création	4 000 \$
	Total:	902 750 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1216370001

#### **CE21 0334**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 500 \$ à l'organisme sans but lucratif FACiL pour l'appropriation collective de l'informatique libre, coordonnateur de la Semaine québécoise de l'informatique libre (SQiL), qui se tiendra du 6 mars au 4 avril 2021;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1215942001

**CE21 0335**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel AlterGo s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la coordination du Programme d'accompagnement en loisir de l'île de Montréal (PALÎM), la formation des intervenants participant à ce programme et la préparation des chèques aux organisations admissibles audit programme, pour une somme forfaitaire de 80 700 \$, taxes incluses, pour l'année 2021, conformément à son offre de services en date du 17 décembre 2020 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal :

- 3 - d'accorder un soutien financier de 546 300 \$ à AlterGo, pour l'année 2021, pour le redistribuer en divers montants aux organisations locales, demandeurs de services d'accompagnateurs pour les activités de loisir des personnes ayant des limitations fonctionnelles dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir de l'Île de Montréal (PALÎM);
- 4 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1206367001

---

**CE21 0336**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 190 000 \$ au Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal pour son fonctionnement et le maintien de ses activités pour l'année 2021;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1207233006

---

**CE21 0337**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 2 990 000 \$ à la SOVERDI pour le renforcement de la canopée montréalaise sur les sites privés et institutionnels pour l'année 2021, dans le cadre du Plan de gestion de la forêt urbaine;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1218176001

---

**CE21 0338**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 35 000 \$ à Vélo Québec Association afin de soutenir les activités d'animation, de promotion et de développement du vélo pour les Montréalais à la Maison des cyclistes pour l'année 2021;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.042 1204669006

---

**CE21 0339**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier de 120 000 \$ à Vélo Québec Événements afin de soutenir le Festival Go vélo Montréal pour l'année 2021;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.043 1204669007

---

**CE21 0340**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 162 500 \$, aux cinq organismes ci-après désignés, pour l'année 2021 et pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Organisme	Projet	Soutien recommandé
Travail de rue / Action communautaire	Travail de rue comme alternative à l'itinérance dans le Sud-Ouest/Verdun/Lachine	20 000 \$
L'Unité d'intervention mobile l'Anonyme inc.	Intervention mobile de proximité la nuit	40 000 \$
Rue Action Prévention Jeunesse	L'Accès-soir	40 000 \$
La cafétéria communautaire Multicaf	Itinérance et instabilité résidentielle CDN-NDG	25 000 \$
Action jeunesse de l'Ouest-de-île (AJOI)	L'Ancre de l'Ouest	37 500 \$

- 2- d'approuver les cinq projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 326 998 \$, aux cinq organismes ci-après désignés, pour l'année 2021 et pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Organisme	Projet	Soutien recommandé
Mission Old Brewery	Navette Mission Old Brewery	63 620 \$
Plein Milieu	Médiation sociale – Plateau Mont-Royal	77 289 \$
Les YMCA du Québec	Premier arrêt – Prévention de l'itinérance et du recrutement à des fins criminelles	72 716 \$
Société de Développement Social	Pôle de services en itinérance	52 800 \$
Les YMCA du Québec	Proximité	60 573 \$

- 2- d'approuver les cinq projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.044 1208263001

**CE21 0341**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 469 952 \$, aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2021 et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de projets en itinérance de l'Axe 2 « Sécuriser et stabiliser dans des espaces d'accueil », dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) et du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale :

Organisme	Projet	Soutien recommandé
Médecins du monde Canada	Coordination des services - santé urbaine	10 000 \$
Le PAS de la rue	Centre de jour : briser l'isolement des 55 ans et plus de la rue	42 000 \$
Projets autochtones du Québec	Concertation, liaison et accessibilité à un continuum de services	42 000 \$
La Mission Saint-Michael	Services de première ligne aux personnes en situation d'itinérance	29 952 \$
En marge 12-17	Intervention auprès des jeunes en situation de rue	30 000 \$
Mission Old Brewery	Santé urbaine	50 000 \$
Dopamine	Dopaccès	20 000 \$
La Maison Benoît Labre	Accueil référence et accompagnement	50 000 \$
ACTION-RÉINSERTION	LE CENTRE DE JOUR - premiers pas de la démarche de réinsertion sociale et économique de personnes itinérantes	30 000 \$
Centre d'amitié Autochtone de Montréal inc.	Kaie:ri:nikawera:ke : accueil, référence et suivi	30 000 \$
Pavillon Patricia Mackenzie	Stay-in, Accueil de jour	46 000 \$
Refuge des Jeunes	Accueil, référence, accompagnement et suivi en centre de jour	30 000 \$
Dîners St-Louis	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
La rue de Femmes de Montréal	Services de deux centres de jour (Maison Olga et Maison Jacqueline)	30 000 \$

- 2 - d'approuver les 14 projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 4 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 275 832 \$, aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2021 et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de projets en itinérance de l'Axe 2 « Sécuriser et stabiliser dans des espaces d'accueil », dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) et du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale:

Organisme	Projet	Soutien recommandé
La Porte Ouverte Montréal	Soutien au centre La Porte Ouverte	70 000 \$
La Fondation du refuge pour femmes Chez Doris inc.	Accueil, référence, accompagnement et suivi	67 992 \$
Carrefour d'alimentation et de partage (CAP) St-Barnabé inc.	Accompagnement des personnes en situation d'itinérance vers une réinsertion sociale	60 000 \$
Accueil Bonneau inc.	Services d'accueil, évaluation, orientation, référence et accompagnement (AEORA)	77 840 \$

- 5 - d'approuver les 4 projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 6 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

**CE21 0342**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 79 964 \$ à Foyer pour femmes autochtones de Montréal pour la réalisation du projet de « Centre de jour Résilience Montréal », du 4 novembre 2020 au 31 mars 2022, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) - Ville de Westmount - ville liée;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.046 1213220003

**CE21 0343**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 328 733 \$, aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2021 et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de projets en itinérance de l'Axe 4 « Agir ensemble pour l'inclusion sociale », dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) et du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale :

Organisme	Projet	Soutien recommandé
<b>CACTUS Montréal</b>	<b>Groupe d'intervention alternative par les pairs</b>	<b>25 000 \$</b>
<b>Spectre de rue inc.</b>	<b>Programme TAPAJ – Volet 1</b>	<b>31 233 \$</b>
<b>Groupe communautaire l'Itinéraire</b>	<b>Café de la Maison ronde</b>	<b>12 000 \$</b>
<b>Dîners St-Louis</b>	<b>Job 18-30</b>	<b>25 000 \$</b>
<b>Sentier Urbain</b>	<b>Des jardins enracinés</b>	<b>20 000 \$</b>
<b>Cirque Hors Piste</b>	<b>Cirque ta rue</b>	<b>5 000 \$</b>
<b>Groupe Information Travail</b>	<b>Brigade Milton parc 2021</b>	<b>22 000 \$</b>
<b>Centre de justice des Premiers Peuples de Montréal</b>	<b>Vers un modèle de justice autochtone</b>	<b>30 000 \$</b>
<b>Missions Exeko</b>	<b>Ville inclusive</b>	<b>21 000 \$</b>
<b>Groupe communautaire l'Itinéraire</b>	<b>Accueil, référence, accompagnement et suivi</b>	<b>30 000 \$</b>
<b>Les Valoristes, coopérative de solidarité</b>	<b>Favoriser l'inclusion socioéconomique des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être</b>	<b>7 500 \$</b>
<b>Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal inc.</b>	<b>Contribution à la réalisation du Plan d'action montréalais en itinérance</b>	<b>50 000 \$</b>
<b>Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal</b>	<b>Un mouvement mobilisé</b>	<b>50 000 \$</b>

- 2 - d'approuver les 13 projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.



de recommander au conseil d'agglomération :

- 4 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 60 000 \$, à l'organisme ci-après désigné, pour l'année 2021, pour la réalisation d'un projet en itinérance de l'Axe 4 « Agir ensemble pour l'inclusion sociale », dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) et du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale :

Organisme	Projet	Soutien recommandé
Clinique Droits devant	Inclusion et déjudiciarisation des personnes en situation d'itinérance	60 000 \$

- 5 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et l'organisme, établissant les modalités et conditions de versement du soutien financier;
- 6 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.047 1218263001

---

#### **CE21 0344**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le projet d'Addenda 1 à la convention initiale de soutien financier intervenu entre la Ville de Montréal et Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes inc. (CM19 0911) pour la réalisation de son projet « Nos quartiers interculturels » modifiant ladite convention en insérant les clauses COVID-19 permettant d'ajuster les modalités de la convention au contexte engendré par la pandémie et en prolongeant la durée de la convention jusqu'au 30 juin 2021.

Adopté à l'unanimité.

20.048 1218121002

---

#### **CE21 0345**

Il est

**RÉSOLU :**

- 1- d'accorder un soutien financier de 150 000 \$ à l'Institut de recherche en biologie végétale afin de soutenir sa mission pour l'année 2021;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.049 1200348018

---

**CE21 0346**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet de convention de modification - 1 à la convention intervenue entre la Ville de Montréal et Montréal en Histoires (CM20 0811) afin de préciser la nature des activités et obligations de l'organisme.

Adopté à l'unanimité.

20.050 1218781002

---

**CE21 0347**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 48 408 \$, à l'organisme ci-après désigné, pour l'année 2021 et pour le montant indiqué:

Organisme	Nom du projet	Soutien recommandé
<b>Projets autochtones du Québec</b>	<b>Accueil, hébergement, accompagnement, référence et suivi</b>	<b>48 408 \$</b>

- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et l'organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 682 147 \$, aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2021 et pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Organisme	Nom du projet	Soutien recommandé
<b>Maison du Père</b>	<b>Accueil, hébergement d'urgence, accompagnement, référence et suivi</b>	<b>150 000 \$</b>
<b>Association d'entraide Le Chaînon</b>	<b>Accueil de nuit</b>	<b>54 318 \$</b>
<b>Mission Bon Accueil</b>	<b>Accueil, hébergement, accompagnement, référence et suivi</b>	<b>150 000 \$</b>
<b>Mission Old Brewery</b>	<b>Accueil, hébergement, accompagnement, référence et suivi</b>	<b>150 000 \$</b>
<b>Mission Old Brewery</b>	<b>Halte Chaleur</b>	<b>59 869 \$</b>
<b>La rue des Femmes de Montréal</b>	<b>Accueil, hébergement, accompagnement, référence et suivi</b>	<b>117 960 \$</b>

- 2- d'approuver les six projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.051 1218263002

---

**CE21 0348**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 50 000 \$ à Intégration Jeunesse du Québec inc., pour l'année 2021, pour réaliser le projet « Ateliers Jeunesse », dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023);
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 4 - d'accorder un soutien financier de 300 000 \$ à Intégration Jeunesse du Québec inc., pour l'année 2021, dont 165 100 \$ pour réaliser le projet « Camps pédagogiques : volet Sauveteurs de piscine » et 134 900 \$ pour le projet « Camps pédagogiques : volet Moniteurs de camp de jour », dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023);
- 5 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 6 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.053 1216368001

---

**CE21 0349**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet d'Addenda 1 à la convention initiale entre la Ville de Montréal et L'Anonyme U.I.M (CE19 1691) pour le projet « L'Égalité à raconter », afin d'ajuster les modalités de ladite convention au contexte engendré par la pandémie de la COVID-19, le tout sans aucun changement au montant du soutien financier accordé.

Adopté à l'unanimité.

20.054 1218798001

---

**CE21 0350**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal de 921 431 \$ à l'organisme Maison de l'innovation sociale (MIS) afin de poursuivre la mise en œuvre du projet de Laboratoire d'innovation civique pour l'expérimentation réglementaire qui s'inscrit dans le cadre du Défi des villes intelligentes du Canada;

- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.055 1207598007

---

**CE21 0351**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet de convention de résiliation afin de mettre fin à une convention de contribution financière initiale 2019-2021 (CM19 0728) et son addenda (CM20 1028) avec la Société de développement commercial Hochelaga-Maisonneuve dans le cadre du programme Artère en transformation.

Adopté à l'unanimité.

20.056 1218383001

---

**CE21 0352**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 400 000 \$ au Laboratoire d'agriculture urbaine pour un projet de valorisation de déchets ressources pour des fins de production en serre qui s'inscrit dans le cadre du Défi des villes intelligentes du Canada;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.057 1218047001

---

**CE21 0353**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal de 800 000\$ à Nord Ouvert, pour la première phase des travaux du Chantier sur la gouvernance des données qui s'inscrit dans le cadre du Défi des villes intelligentes du Canada;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.058 1217149002

---

**CE21 0354**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal de 1 776 972 \$ au Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises (CRIEM), pour un projet de pôle de données sociales qui s'inscrit dans le cadre du Défi des villes intelligentes du Canada;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.059 1217149001

---

**CE21 0355**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser la tenue du concours d'architecture pluridisciplinaire, en deux étapes, pour la construction du projet de Bibliothèque et espace culturel interarrondissement Ahuntsic-Cartierville - Montréal-Nord, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, à la suite de l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), pour la rémunération des finalistes ainsi que toutes autres dépenses connexes pour un montant maximal de 652 483,13 \$, taxes incluses;
- 2 - de mandater le Service de la gestion et planification immobilière à signer, pour et au nom de la Ville de Montréal, les conventions des finalistes dans le cadre du concours d'architecture pluridisciplinaire en deux étapes du projet de Bibliothèque et espace culturel interarrondissement Ahuntsic-Cartierville - Montréal-Nord;

3 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1219075001

---

**CE21 0356**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal au Groupe de leaders 2021 du Consortium sur les eaux urbaines du Canada du Réseau canadien de l'eau afin de participer aux échanges avec les membres au niveau des meilleures pratiques dans le domaine de la gestion de l'eau;
- 2- d'autoriser une dépense de 75 000 \$ à cet effet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1219019001

---

**CE21 0357**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'autoriser la Société du parc Jean-Drapeau à déposer une demande de subvention, dans le cadre du programme Aide aux immobilisations (PAI), pour financer le projet de réhabilitation du secteur de la Place des Nations.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1217862008

---

**CE21 0358**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter les offres de services à venir des conseils d'arrondissement de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux d'aménagement de rues et de voies cyclables pour l'année 2021, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1211097001

---

**CE21 0359**

Attendu que la Ville de Montréal a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

Attendu que la Ville de Montréal doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

que la Ville de Montréal :

- 1- s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- 2- s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- 3- approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux de l'année 2021 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- 4- s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- 5- s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- 6- atteste par la présente résolution que la programmation de travaux de l'année 2021 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1217814001

---

**CE21 0360**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser la prolongation de l'adhésion de la Ville de Montréal au contrat de regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG, anciennement CSPQ), portant l'appellation « Gestionnaire de cartes de crédit (essence) » pour la fourniture et la gestion de la carte de crédit universelle FOSS CORP-RATE relative à l'approvisionnement en carburant des véhicules appartenant principalement au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et au Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) - du 11 mars au 30 novembre 2021;

- 2- d'approuver la dépense pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 10 mars 2021. Le montant estimé pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 30 novembre 2021 est de 54 000\$, majorant ainsi la valeur totale de l'entente à 300 000\$.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1201081006

---

**CE21 0361**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 400 000 \$, pour l'année 2021, en provenance du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports vers l'arrondissement de Lachine pour le soutien financier au mandat d'aménagement temporaire et d'animation du site du port de plaisance de Lachine à l'été 2021, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1211701001

---

**CE21 0362**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

La mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, déclare son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations et de voter.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le versement d'un montant en capital de 1 722 161,61 \$ à PriceWaterhouse Coopers, en sa qualité de syndic à la faillite de Montréal C'est Électrique, afin de régler ce dossier hors cour et sans admission et ainsi, éviter une contestation qui ne serait pas dans le meilleur intérêt de la Ville;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1215259002

---



**CE21 0363**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'édicter, en vertu de l'article 22 du Règlement établissant le programme de subvention à l'innovation ouverte pour les entreprises émergentes (RCG 20-033), l'ordonnance numéro 1 jointe au présent dossier décisionnel visant à augmenter le montant total de l'aide financière prévue au programme;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1217952001

---

**CE21 0364**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le programme de subventions relatif à la réhabilitation de terrains contaminés (19-022) afin de le rendre conforme à l'avenant no 3 de l'Entente intervenue entre la Ville de Montréal et la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la réhabilitation de terrains contaminés sur le territoire de la Ville de Montréal », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1218945002

---

**CE21 0365**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 8 800 000 \$ afin de financer l'acquisition de biens et d'équipements d'actifs permettant une optimisation et une expansion du système de vélo en libre-service BIXI », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1204368009

---

**CE21 0366**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le Règlement R-209 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 9 458 344 \$ pour financer le projet « Acquisition d'équipements de billettique (AEB) », pour un terme de 15 ans, le tout conformément aux articles 123 et 135 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. 30.01);
- 2- d'approuver la modification du Programme des immobilisations (PI) 2021-2030 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1217945002

---

**CE21 0367**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le Règlement R-208 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 29 047 531 \$ incluant les taxes nettes de ristournes et les frais financiers, pour un terme de cinq ans, pour financer deux projets du « Plan de maintien de la solution OPUS », le tout conformément à l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01).

Adopté à l'unanimité.

40.007 1217945001

---

**CE21 0368**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal de la résolution suivante, adoptée le 27 janvier 2021 par le conseil municipal de la Ville de Dollard-Des Ormeaux :

résolution PP-015 relative à une demande d'autorisation en vertu des dispositions du Règlement R-2013-085 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) aux fins de permettre la construction de deux édifices à appartements en copropriété de 8 étages sur le lot 1 844 258 situé sur le boulevard Saint-Jean (zone R-3p);

- 2- d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à son égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Dollard-Des Ormeaux.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1208986002

---

**CE21 0369**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation au comité exécutif du pouvoir du conseil d'agglomération de renouveler l'état d'urgence en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RCG 20-014) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1212675012

---

**CE21 0370**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de M. Vincent Richer, à titre de directeur adjoint au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) dans la classe salariale FM12 (143 211 \$ - 179 016 \$ - 214 820 \$), à compter du 10 mars 2021, pour une durée indéterminée, conformément à la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions et avantages des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1214464001

---

**CE21 0371**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le rapport faisant état de l'exercice des activités déléguées de remorquage en lien avec les opérations de déneigement pour l'année 2020, tel que spécifié à l'article 4 alinéa 6 du Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs en matière de remorquage aux municipalités liées (RCG 19-016).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1207711015

---

**CE21 0372**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le Rapport des activités 2020 en matière de gestion animalière du Service de la concertation des arrondissements pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1218726001

---

**CE21 0373**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le rapport final d'information pour l'exécution de travaux d'urgences de sécurisation des parois de la falaise de la voie Camillien-Houde, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1218131001

---

**CE21 0374**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le bilan annuel 2020 de la qualité de l'eau potable de 16 réseaux de distribution desservis par les usines de production d'eau potable Atwater, Charles-J.-Des Bailleurs, Pointe-Claire, Pierrefonds, Lachine et Dorval, en vertu du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Adopté à l'unanimité.

60.005 1217100001

---

**CE21 0375**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le bilan annuel consolidé 2020 faisant état des activités d'entretien déléguées d'aqueduc et d'égout, en vertu du Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002).

Adopté à l'unanimité.

60.006 1219086002

---

**Levée de la séance à 10 h 15**

70.001

---

Les résolutions CE21 0291 à CE21 0375 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

---

Benoit Dorais  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville